

COMMUNE DE GOULT

**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AOUT 2017**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit août à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Goult, régulièrement convoqué le vingt et un août deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil à la mairie, sous la présidence de M. Didier PERELLO, Maire.

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Michèle MICHEL, Natacha CLOCHARD, Thierry MARTEL Alain HECKMANN.

Etaient Absents : Aimé GIRARD (pouvoir à M. Ferraz), Hervé CHABOWSKI (pouvoir à Mme Clochard), Françoise PASCAL (pouvoir à Mme Michel), Vanessa ROSSI, Véronique MILLE (pouvoir à M. Heckmann).

Secrétaire de séance : Michèle MICHEL.

1. Modification du bail d'un logement des écoles.

Le bail est modifié au seul nom d'un des locataires.

Approuvé à l'unanimité.

2. Attribution d'un logement communal au Grand Verger.

Approuvé à l'unanimité.

3. Remboursement de frais.

Il s'agit de frais engagés par le maire lors de la sortie du Conseil Municipal des Jeunes.

Approuvé à l'unanimité.

4. Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département pour le hameau de Lumières.

Le département et la commune vont réaliser conjointement des travaux d'aménagement de l'entrée Est du hameau de Lumières.

Approuvé à l'unanimité.

5. Contrat départemental de solidarité territoriale - année 2017.

L'aide du département est sollicitée pour les travaux d'aménagement de Lumières.

Approuvé à l'unanimité.

6. Demande de subvention au titre des amendes de police.

Une subvention complémentaire est sollicitée auprès du département pour ces mêmes travaux.

Approuvé à l'unanimité.

7. Demande de subvention complémentaire pour le monument aux morts.

Une subvention complémentaire à celle déjà accordée est sollicitée auprès de la région.

Approuvé à l'unanimité.

8. Convention avec le P.N.R.L. pour les certificats d'économie d'énergie.

Le Parc propose une convention pour la collecte et la revente des certificats d'énergie.

Rejeté par 9 voix contre (M. Chabaud, Mme Drouard, Mme Michel, M. Chabowski, Mme Clochard, Mme Philippe, M. Heckmann, Mme Mille, M. Martel), 2 abstentions (M. Girard, Mme Pascal) et 3 pour (M. Perello, M. Ferraz, M. Carrara).

9. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées.

Approuvé à l'unanimité.

10. Servitude de droit de passage avec M. et Mme Theyssere quartier la Gouiranne.

Il s'agit d'un droit de passage pour le raccordement au réseau d'assainissement des nouvelles habitations qui doivent être construites quartier la Gouiranne.

Approuvé à l'unanimité.

11. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour la réalisation d'un plan de désherbage.

L'aide de l'Agence de l'Eau est sollicitée pour la réalisation d'un plan de désherbage, préalable obligatoire à l'acquisition de matériel.

Approuvé par 12 voix pour et 2 contre (M. Heckmann, Mme Mille).

12. Acquisition d'une parcelle hameau de Lumières.

La Fondation de Mazonod cède pour l'euro symbolique une parcelle qui accueillera un abribus et des toilettes publiques.

Approuvé à l'unanimité.

13. Décision modificative n° 2 au budget communal.

L'opération du cimetière - hangar municipal doit être abondée à hauteur de 40.000 €

Approuvé par 12 voix pour et 2 contre (M. Heckmann, M. Martel).